

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES
ACTIONNAIRES DU 27 JANVIER 2025**

Cinquième résolution (*Prise d'acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet BM&A*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorités requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet BM&A S.A.S., dont le siège est situé 11, rue de Laborde à Paris (75008), à compter de la fin de la présente assemblée et précise que ce mandat n'est pas renouvelé.

Résultat des votes		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
320 240 289	131	0

La résolution est **adoptée**.

Sixième résolution (*Prise d'acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Pascal de Rocquigny*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorités requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Pascal de Rocquigny, domicilié professionnellement 11, rue de Laborde à Paris (75008), à compter de la fin de la présente assemblée et précise que ce mandat n'est pas renouvelé.

Résultat des votes		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
320 240 289	131	0

La résolution est **adoptée**.

Septième résolution (*Nomination du cabinet AAM Paris en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société*)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorités requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire le cabinet AAM Paris, dont le siège est situé 37-39, avenue Ledru-Rollin à Paris (75012),

Cybergun
société en commandite par actions au capital de 7.219.443,798 euros
40, boulevard Henri-Sellier 92150 SURESNES
337 643 795 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le cabinet AAM Paris a fait savoir à la Société qu'il accepte cette nomination (sous réserve du vote de l'assemblée générale) et que rien ne s'y oppose.

Résultat des votes		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
320 240 289	131	0

La résolution est **adoptée**.

Huitième résolution (Nomination de M. Julien Ledogar en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la Société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorités requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire M. Julien Ledogar, domicilié professionnellement 15, route du Littoral à Saint-Martin-de-Londres (34380), pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

M. Julien Ledogar a fait savoir à la Société qu'il accepte cette nomination (sous réserve du vote de l'assemblée générale) et que rien ne s'y oppose.

Résultat des votes		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
320 240 289	131	0

La résolution est **adoptée**.

Neuvième résolution (Nomination du cabinet Audit Associés Méditerranée en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorités requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant de M. Julien Ledogar le cabinet Audit Associés Méditerranée, dont le siège est situé 67, route de Béziers à Saint-Jean-de-Vedas (344300), pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale tenue dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

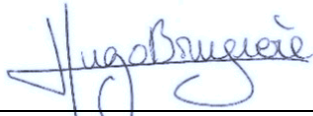
Le cabinet Audit Associés Méditerranée a fait savoir à la Société qu'il accepte cette nomination (sous réserve du vote de l'assemblée générale) et que rien ne s'y oppose.

Cybergun
société en commandite par actions au capital de 7.219.443,798 euros
40, boulevard Henri-Sellier 92150 SURESNES
337 643 795 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

Résultat des votes		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
320 240 289	131	0

La résolution est **adoptée**.

Certifié conforme.



Hugo Brugière
Président